

Questions pour le conseil municipal du mercredi 11 décembre 2024

1. Le prêt des salles municipales aux associations

Plusieurs retours nous ont été faits sur les difficultés rencontrées pour réserver une salle associative. Pouvons-nous avoir des modalités de réservation facilitées : visibilité d'un planning d'occupation en ligne ? demande et remplissage des formulaires en ligne ?

Concernant les prêts réguliers, est-il prévu la mise à disposition d'un espace de stockage par exemple à l'Espace des associations ?

2. Collectes des déchets

Quel est le coût de la non mise en conformité des collectes des déchets ? Pour les cartons, pas de collectes spécifiques, de nombreux cartons ne sont pas collectés, d'autres sont dans les bacs jaunes alors qu'ils devraient être déposés en déchetterie, pas de composteurs collectifs (les biodéchets d'une grande partie de la population sont toujours dans les bacs gris). Cela augmentent donc le tonnage des ordures ménagères donc le coût de leur gestion.

Rappel : à Ganges, la municipalité nous place dans l'illégalité car aucun composteur collectif n'a été installé, ni aucune modalité de ramassage des seaux individuels. Nous sommes en décembre, cela fait donc douze mois de transgression de la loi.

Au final, quels sont les coûts pour la collectivité puisque ces absences de collectes sont autant de recettes en moins ?

3. Communication sur les modifications du nombre de places de parking

Confirmer-vous que la communication sur le nombre de places de parking en moins se fait par rapport aux places autorisées comme par exemple pour le projet des Olivettes ? Pour ce projet, est-ce que l'on part des places prises les jours de marché – 165 – ou celles autorisées – 147 ?

Le parking payant du Plan de l'Ormeau va entraîner un déplacement de véhicules vers d'autres places de parking de la ville. Où vont aller ces voitures ?

– Quel est au final le nombre de places en moins sur l'ensemble de la ville ? Quels sont les dispositifs prévus pour faire face à ce manque ?

4. *Bon anniversaire Simone !*

Le Collectif pour le maintien de la maternité de Ganges prépare une journée avec ateliers, prises de paroles, manifestation et projection le samedi 18 janvier à l'occasion des 50 ans de la loi Veil. Quelle sera la participation du conseil municipal : participation des élu·es, prises de parole, aide matérielle : tables, chaises, alimentation électrique sur place...

Le collectif n'invitera pas le député RN en raison des prises de position du Rassemblement National contre l'IVG. Sollicitez-vous son intervention, sa présence sur le dossier de la clinique ? de la maternité et des IVG ?

5. Est-ce que vous la sollicitez pour d'autres dossiers sachant que Sébastien Rome nous a informé d'un courrier que vous lui aviez adressé où vous lui demandiez de ne pas venir aux différentes manifestations municipales ?